



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3895>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **25-3895**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération de Nevers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24580440600123

Ville : Nevers cedex

Code postal : 58027

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 58

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.ternum-bfc.fr

Identifiant interne de la consultation : PA25-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marchés publics

Numéro de téléphone du contact : +33 386684774

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4 du Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4 du Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4 du Règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Entité adjudicatrice

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents pour la réhabilitation par l'intérieur des canalisations d'assainissement et de pluvial

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Cet accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents a pour objet la réhabilitation par l'intérieur des canalisations d'assainissement et de pluvial de Nevers agglomération. L'ensemble des prestations attendues sont détaillées au CCTP.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de Nevers agglomération

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 4200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pas d'allotissement. Pas de visite. Variante interdite. La consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaires régissant les modalités de passation des marchés subséquents. Deux titulaires seront retenus au maximum s'ils présentent les garanties suffisantes, aussi bien au niveau de la candidature que de l'offre. Les prestataires seront consultés par l'entité adjudicatrice à chaque fois qu'un besoin, entrant dans le cadre du présent accord-cadre, surviendra. L'accord-cadre aboutira à attribuer des marchés subséquents conformément aux dispositions incluses dans l'accord-cadre valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières. L'accord-cadre sera exécuté sans montant minimum mais avec un montant maximum de 1 400 000 euros HT pour deux ans. L'accord cadre conclu prendra effet à compter du 12 avril 2025 (ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure) pour une durée de 2 ans. Il pourra être reconduit tacitement 2 fois pour une période de 2 ans à chaque fois, soit 6 années au total maximum. L'entité adjudicatrice se réserve le droit de négocier avec toutes les entreprises. Elle garde la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Elle se réserve le droit de négocier également lors de la remise en concurrence des marchés subséquents. ATTENTION : Nécessité de détenir de(s) certificat(s) de qualification professionnelle par le(s) candidat(s) en cours de validité au moment du dépôt de la candidature sous peine d'irrecevabilité : cf article 4.1 Pièces de la candidature du Règlement de Consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2025